

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 25 MARS 2025 À 20H30

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Hervé ALIX

Date de convocation : 18/03/2025

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil en date du 11 février 2025, l'ordre du jour est abordé.

Travaux de rénovation de la salle des fêtes

M. le Maire présente l'aboutissement des réflexions sur la rénovation de la salle des fêtes. Le projet a évolué : il s'agit dans un premier temps de modifier le système de chauffage de la salle des fêtes et de la cantine, d'isoler et rafraîchir la salle des fêtes tout en incluant la cantine dans les locaux de la salle des fêtes avec une cloison amovible. C'est une manière d'optimiser l'utilisation de la salle. Puis il s'agira dans un second temps, sur un autre budget, de créer à la place de l'actuelle cantine un gîte collectif de 10 couchages. Ce gîte permettrait d'offrir une solution de couchage pour les locataires de la salle. Le projet doit être simple avec des tarifs accessibles. Le gîte pourra être aussi loué indépendamment lorsque la salle ne sera pas occupée. Ce projet rendrait la salle attractive. Il générerait des revenus non négligeables pour la commune. L'estimatif présenté est une fourchette haute. Les réponses attendues quant aux demandes de subventions faites permettront une meilleure visibilité sur le montage financier du projet.

Compte administratif et compte de gestion 2024 du budget principal

Le conseil adopte le compte de gestion du Receveur Municipal conforme aux écritures de l'ordonnateur et le compte administratif de l'exercice 2024 qui donne le résultat suivant :

En fonctionnement

- Résultat de l'exercice : + 22 077,04 €
- Résultat antérieur : + 286 843,61 €
- Résultat antérieur lié à la dissolution du Syndicat du Gymnase de la Bouverie : + 1 197,16 €
- Résultat de clôture : + 310 117,81 €

En investissement

- Résultat de l'exercice : - 77 111,49 €
- Résultat antérieur : + 11 672,86 €
- Résultat antérieur lié à la dissolution du Syndicat du Gymnase de la Bouverie : - 304,38 €
- Résultat de clôture : - 65 743,01 €
- Reste à réaliser à reporter : 4 691,61 € en dépenses
25 305 € en recettes

Délibération n°2025/04 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget de la commune

Le conseil approuve l'affectation du résultat du budget de la commune de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- Au c/001 en dépenses d'investissement pour : 65 743,01 €
- Au c/002 en recettes de fonctionnement pour : 210 988,19 €
- Au c/1068 en recettes d'investissement pour : 45 129,62 €
en couverture du besoin de financement de l'investissement
- Au c/1068 en recettes d'investissement pour : 54 000 €
en affectation complémentaire en réserves

Délibération n°2025/05 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Budget primitif 2025

Annie BORY présente le budget primitif 2025 de la commune, préparé par la Commission Finances. Le conseil approuve le budget équilibré en fonctionnement de 509 271,93 € et équilibré en investissement de 518 047,51 €.

Délibération n°2025/06 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Taux d'imposition

Le conseil décide des taux d'imposition suivants pour 2025 : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,24 % ; Taxe foncière (Bâti) : 27,88 % ; Taxe foncière (Non bâti) : 35.99 %.

Délibération n°2025/07 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Attribution de subventions

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

ORGANISME	MONTANT
FAMILLES RURALES DE JARNOSSE (subvention reversée aux familles pour le transport scolaire de 33 élèves)	1 320 €
ARPA MABLY	100 €
ADAPEI LOIRE MONTBRISON	100 €
ADAPEI RHONE AMPLEPUIS	100 €
GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES RATS MUSQUES	250 €
FONDATION DU PATRIMOINE	100 €

M. le Maire informe que le montant des dons recueillis pour la restauration de la Madone est de 3610 €. Les donateurs sont vivement remerciés par le conseil. En revanche les travaux de restauration ne commenceront pas en 2025.

Délibération n°2025/08 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Tarifs de location des salles

La délibération pour les tarifs de location de la salle des associations et de la salle des Tilleuls ne convient plus : la Trésorerie attend une nouvelle délibération sans la mention du compte. Les tarifs restent identiques.

Délibération n°2025/09 – Votes pour : 10 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Questions diverses :

M. le Maire propose de déposer une composition florale une ou plusieurs fois dans l'année sur la sépulture de Vincent Moncorgé, conformément aux vœux exprimés par la famille. Le conseil décide que la commune participera à hauteur de 50 €. Les conseillers pourront participer à titre personnel s'ils le souhaitent.

M. le Maire rappelle la réunion de la commission des chemins le samedi 5 avril à 8h, et la réunion de la CCID le lundi 7 avril à 10h.

La prochaine réunion du conseil est fixée au mardi 22 avril à 20h30. Les prochaines réunions pourraient être le 20 mai, le 17 juin et le 8 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Remarques sur le PV formulées à la séance suivante : Néant.

M. le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le secrétaire de séance
Hervé ALIX

